

**XXVI ème CONGRES INTERNATIONAL  
DE LA POPULATION (UIESP)  
Marrakech (MAROC) ; 27 Septembre – 2 Octobre 2009**

**POSTERS  
SEANCE 2302**

**Dynamique et déterminants  
de l'entrée en pauvreté au Togo**

**Dodji K. GBETOGLO et ADJIWANOU D. Vissého**  
*Unité de Recherche Démographique - Université de Lomé (URD/UL)*  
*B.P. 12971 Tél: (228) 221-17-21*  
*Fax : (228) 222-08-89 Lomé - TOGO*  
**E-Mail : Kgbetoglo@yahoo.fr**  
**E-Mail : visseho09@yahoo.fr**

## Introduction

Depuis les vingt dernières années, la population togolaise subit de plein fouet les conséquences d'une situation de fragilité de l'économie conjuguée à une crise socio-politique qui s'est installée dans la durée. En entraînant une détérioration progressive de la capacité d'intervention de l'Etat, non seulement ce contexte n'a pas favorisé la redistribution des revenus au profit des plus pauvres, mais il contribue à remettre en question les acquis en matière de survie et de scolarisation des enfants, de pouvoir d'achat, de progrès social, ... forçant ainsi nombre de ménages à développer diverses stratégies pour satisfaire leurs besoins essentiels, des stratégies de survie dont on ne peut préjuger avec certitude les effets à moyen et long termes sur le développement du pays. Au demeurant, les rares études récentes ayant porté sur les conditions de vie des ménages (URD, 2002; URD, 2003), laissent percevoir une détérioration des indicateurs *socio-économiques* (nombre de personnes en dessous du seuil de pauvreté, dégradation des conditions de logement, etc.) et, par leur intermédiaire, de certains indicateurs *démographiques* (baisse de l'espérance de vie, etc.), *de santé* (problèmes de nutrition, hausse de la mortalité infantile et juvénile, etc.) et *d'éducation* (déscolarisation, etc.).

L'appauvrissement des ménages togolais et les comportements d'ajustement parfois néfastes qui en découlent confortent la priorité à donner à la lutte contre la pauvreté et rendent urgentes les interventions de la part de l'État, des partenaires au développement bilatéraux et multilatéraux et des ONG (Banque Mondiale, 1996).

Le contexte de précarité économique qui est celui du Togo continue de s'accroître. Une étude nationale sur la famille réalisée en 2000 a montré que les familles togolaises - en plus d'adapter le niveau de leurs dépenses (ou consommation) à la réduction de leur pouvoir d'achat - sont également contraintes de prendre en charge les dépenses dont l'Etat s'est peu à peu désengagé (réduction des services sociaux, privatisation partielle de la santé, privatisation partielle de l'éducation, etc.) et de s'adapter aux modifications structurelles des emplois formels et informels (URD, 2002). La question que soulève cette réalité est de savoir si, de par leur nature et leur intensité, ces

adaptations forcées par les circonstances influent significativement sur la capacité de subsistance des familles et dans quel sens. En d'autres termes, les familles togolaises deviennent-elles de plus en plus pauvres avec le temps (augmentation de l'incidence de la pauvreté) ou au contraire, parviennent-elles à améliorer leurs conditions de vie sous l'effet conjugué de leurs propres efforts et des actions mises en œuvre par l'Etat et ses partenaires au développement pour réduire leur pauvreté (baisse de l'incidence de la pauvreté)?

L'approche conceptuelle et méthodologique adoptée répond au besoin de construire un indicateur de bien-être (IBE) à partir de besoins saturables, en réduisant autant que faire se peut, l'effet des stimulants à l'inégalité sociale tels que les revenus monétaires ou les dépenses. Cette approche de la pauvreté des ménages est ainsi censée offrir une pertinence plus grande pour les politiques égalitaristes, lesquelles utilisent comme premier principe économique, la satisfaction des besoins des populations.

Sur un plan plus opérationnel, l'étude s'inscrit dans la logique de suivi d'un panel de ménages visités en 2000 et en 2006. Elle s'appuie sur des données provenant d'une observation simultanée des paramètres sociaux, économiques et démographiques d'un échantillon de ménages représentatifs à l'échelle nationale. Ce dispositif empirique permet d'analyser les transitions vers et hors de la pauvreté<sup>1</sup> sur la période 2000-2006 et donne une idée plus précise de la complexité de la dynamique de la pauvreté (connaissance des épisodes de pauvreté) que ne permettent pas d'appréhender les données en coupes transversales. Cette démarche méthodologique permet en outre de cerner l'incidence et les caractéristiques de l'extrême pauvreté, une des pierres angulaires des objectifs de développement du millénaire.

---

<sup>1</sup> C'est-à-dire les flux d'entrée et de sortie de pauvreté.

## Source de données et méthodes d'analyse

L'étude repose globalement sur le principe de suivi d'un panel de ménages observés une première fois en 2000 et ré observés en 2006 à partir d'une procédure homogène de construction des variables, procédure qui augmente la portée analytique de l'enquête de 2006, notamment dans sa dimension comparative.

Cette recherche à caractère national a couvert Lomé et les cinq autres régions du Togo (Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et Savanes) avec l'application d'une méthode d'échantillonnage par grappe pour constituer les ménages du panel.

Des 2773 ménages interrogés en 2000, 1000 ménages ont été tirés en 2006. En fin de compte, 544 ménages ont été enquêtés dont 218 en milieu urbain et 326 en milieu rural.

Un des aspects méthodologiques a consisté à construire un indicateur de bien-être (IBE), à identifier les statuts de pauvreté (2006) et les profils de pauvreté (2000-2006) selon cet indicateur.

Ensuite, deux angles d'analyse ont été privilégiés :

- l'angle '*état de la pauvreté en 2006*'
- l'angle '*dynamique de la pauvreté entre 2000 et 2006*'

### ❖ Construction de l'Indicateur de Bien-être (IBE)

Selon A. Noubissi et J-P. Sanderson (1998), « *la pauvreté est un concept multiforme, hétérogène et d'une grande complexité* » que toute définition paraît réductrice pour la saisir. Pour cerner l'état de pauvreté de la population l'approche non monétaire a été retenue, nous avons construit un indicateur composite qui recèle trois dimensions à savoir la possession de biens d'équipements, la possession de bétails et les caractéristiques du logement à l'aide de l'analyse en composantes principales. Du fait de la différentielle de conditions de vie entre milieu urbain et milieu rural, nous avons calculé l'indicateur séparément pour les deux milieux

### ❖ Mesure de l'état de pauvreté

A partir de l'indicateur de bien-être (IBE) qui mesure la '*pauvreté objective*', cinq catégories de ménages ont été distingués (quintiles) allant des ménages les plus pauvres (quintile 1) aux ménages les plus riches (quintile 5).

De plus, les pauvretés monétaires et non monétaires ne permettant pas de tenir compte totalement des multiples dimensions du phénomène, ce dernier a été également cerné par les perceptions de la population (approche subjective). Ainsi, un indicateur de '*pauvreté subjective*' a été déterminé à partir de la réponse à la question : « *Imaginez qu'au plus bas (niveau 1) se trouvent les plus pauvres et qu'au plus haut (niveau 10) se trouvent les plus riches, à quel niveau se trouve votre ménage ?* ». Cette question a ainsi permis de classer les ménages en dix niveaux.

### ❖ Mesure de la dynamique de la pauvreté entre 2000 et 2006

La mesure de la dynamique de la pauvreté objective a été réalisée à partir de la matrice '*quintiles 2000 – quintiles 2006*' au travers des flux d'entrée et de sortie. La même démarche matricielle a été adoptée pour la mesure de la dynamique de la pauvreté subjective.

Au total, pour chacune des deux approches de la pauvreté, quatre profils de ménages ont été définis sur la période 2000 – 2006 :

- *Ménages demeurés pauvres*
- *Ménages sortis de pauvreté*
- *Ménages entrés dans la pauvreté et*
- *Ménages demeurés non pauvres*

### ❖ Méthodes d'analyse

L'analyse de contingence à l'aide des tableaux croisés a été utilisée pour mesurer les liens entre les variables explicatives et les catégories de pauvreté. L'analyse de régression a servi pour sa part à identifier les facteurs de risques d'entrée ou de sortie de la pauvreté.

## Résultats et discussion

- *Les ménages selon les catégories de pauvreté*

Sur la base de la distribution de l'indicateur, des quintiles ont été calculés à la fois pour le milieu urbain et pour le milieu rural.

**Tableau II. 1 : Répartition (%) des ménages par quintile et selon certaines caractéristiques socio-démographiques en 2006**

Caractéristiques	Quintile 1		Quintile 2		Quintile 3		Quintile 4		Quintile 5		Total	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
<i>Milieu</i>												
Urbain	34	15,3	53	24,4	37	16,9	54	24,6	41	18,7	<b>218</b>	<b>100,0</b>
Rural	91	28,0	61	18,6	76	23,2	57	17,4	41	12,7	<b>326</b>	<b>100,0</b>
<i>Sexe</i>												
Masculin	91	21,8	91	22,0	89	21,3	80	19,3	65	15,6	<b>416</b>	<b>100,0</b>
Féminin	34	26,6	23	17,7	24	18,5	30	23,4	18	13,8	<b>128</b>	<b>100,0</b>
<i>Niveau d'instruction</i>												
Non instruit	78	29,2	57	21,1	55	20,6	52	19,5	26	9,6	<b>268</b>	<b>100,0</b>
Primaire	22	18,4	26	21,9	31	26,7	24	20,4	15	12,6	<b>118</b>	<b>100,0</b>
Collège	13	15,3	20	24,1	12	15,1	24	28,7	14	16,8	<b>82</b>	<b>100,0</b>
Lycée et +	4	11,8	5	13,1	5	13,1	4	11,2	18	50,9	<b>36</b>	<b>100,0</b>
<i>Groupe d'âges en 2006</i>												
15 – 34 ans	32	24,1	35	26,8	25	19,1	27	20,7	12	9,2	<b>131</b>	<b>100,0</b>
35 – 54 ans	55	25,0	40	18,1	50	22,9	38	17,4	37	16,6	<b>221</b>	<b>100,0</b>
55 ans et plus	38	19,7	39	20,2	37	19,2	45	23,3	34	17,6	<b>192</b>	<b>100,0</b>
<i>Electricité</i>												
Non	117	34,2	79	23,2	73	21,4	50	14,8	22	6,4	<b>341</b>	<b>100,0</b>
Oui	8	4,0	35	17,2	39	19,4	60	29,5	61	29,8	<b>203</b>	<b>100,0</b>
<i>Robinet</i>												
Non	94	32,3	58	20,0	66	22,5	47	16,2	26	9,0	<b>291</b>	<b>100,0</b>
Oui	31	12,2	56	22,1	47	18,5	63	24,9	56	22,2	<b>253</b>	<b>100,0</b>
<i>Radio</i>												
Non	63	48,8	39	30,1	17	12,9	9	7,2	1	0,9	<b>130</b>	<b>100,0</b>
Oui	61	14,8	75	18,1	96	23,1	101	24,4	81	19,6	<b>414</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête sur les conditions de vie des ménages au Togo, URD-BM, 2006

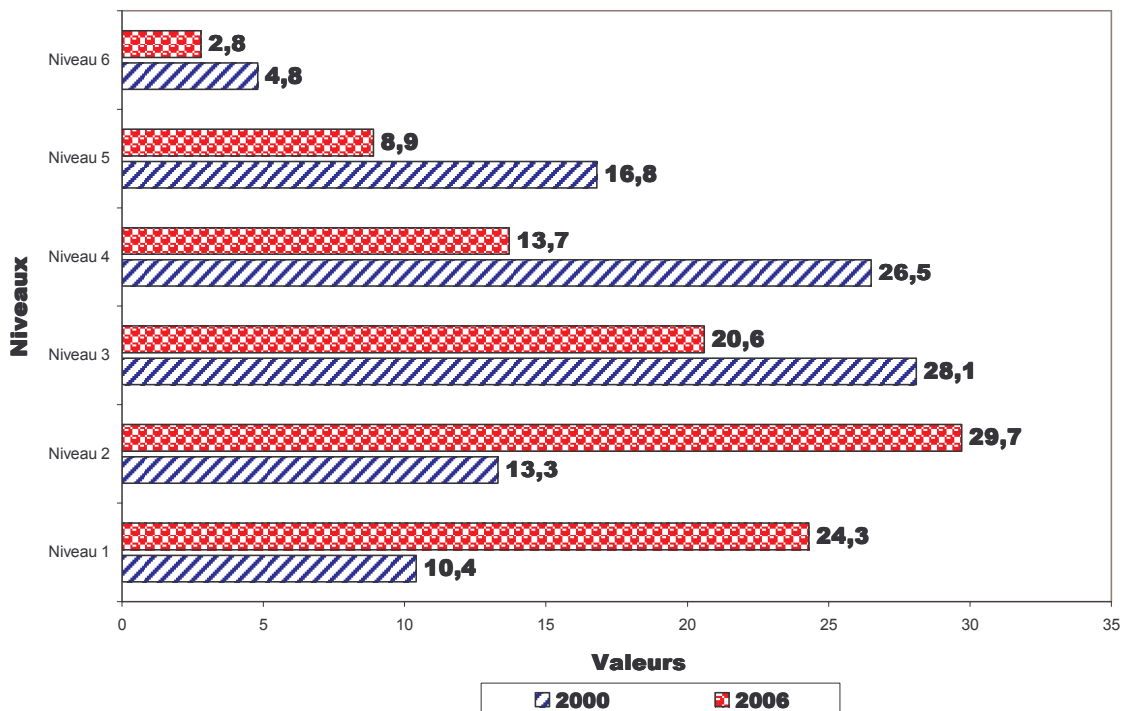
D'après le tableau II.3, le contraste par rapport aux caractéristiques retenues entre les ménages les plus pauvres (quintile\_1) et les ménages les plus riches (quintile\_5) est net. Nous en déduisons que la catégorisation est relativement consistante.

### *Pauvreté subjective*

#### ❖ *Perception des populations sur leur propre pauvreté en 2006 et 2000*

Il a été demandé aux CM enquêtés de positionner leur ménage sur une échelle allant de 1 (Ménage très pauvre) à 10 (Ménage très riche) en 2006 et de manière rétrospective en 2000. Les réponses fournies sont illustrées par le graphiques II.1.

**Graphique II. 1 : Répartition (%) des ménages selon le niveau où ils se classent sur une échelle de 1 à 10 en 2000 et en 2006**



Le constat global qui se dégage de ce graphique est le sentiment que les conditions de vie des populations se sont dégradées entre 2000 et 2006. En effet, les résultats présentés dans le graphique II.1 montrent qu'environ 1 enquêté sur 4 (24%) s'est positionné au niveau le plus bas de l'échelle et seuls 3% trouvent qu'ils ont une situation supérieure ou égale au niveau 6 de l'échelle en 2006. Cinq ans auparavant, ils étaient respectivement 10% et 5%. En renforcement de ce constat de dégradation (2,5 fois plus de gens en 2006 au niveau 1 qu'en 2000), on note aussi que le mode (statistique) a baissé, passant du niveau 3 en 2000 (28%) au niveau 2 en 2006 (30%).

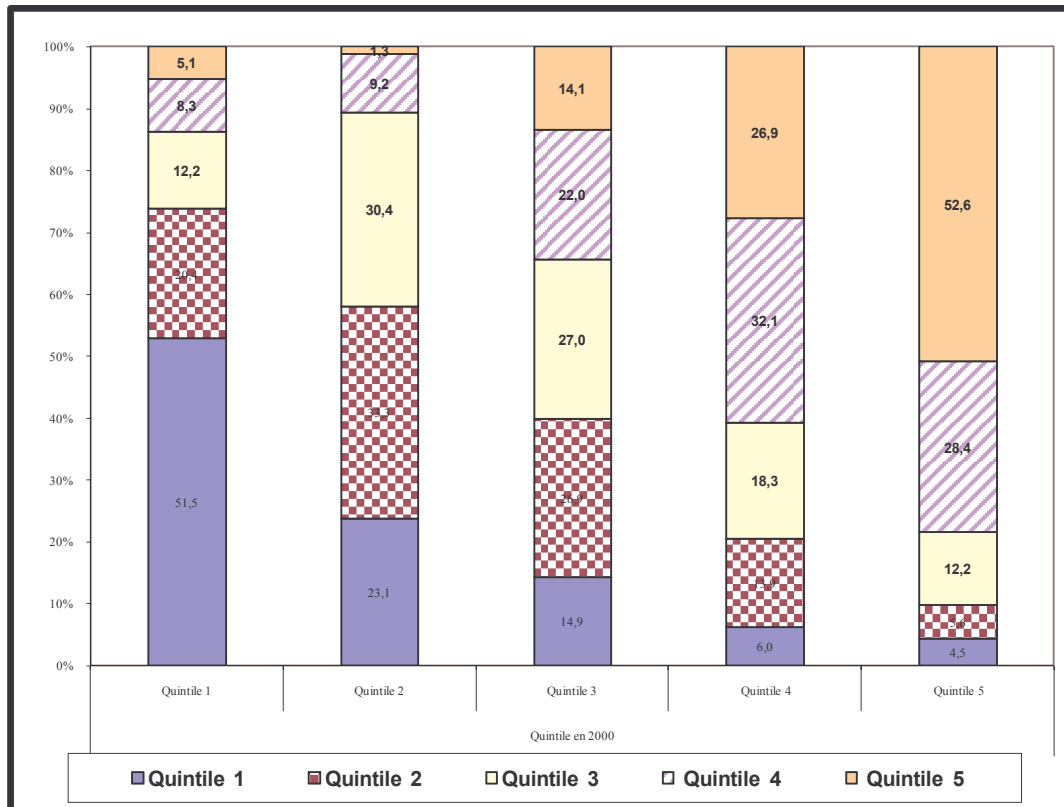
## **Dynamique de la pauvreté objective**

### *Mesure de la dynamique de la pauvreté objective*

A partir des quintiles définis en 2000 et ceux définis en 2006, nous avons essayé de voir les mouvements entre quintiles. Ces résultats sont présentés dans le graphique II.3. Il ressort de ce graphique que parmi les ménages qui sont classés dans le quintile 1 (ménages les plus pauvres) en 2000, 52% sont demeurés dans le même quintile 6 ans plus tard, 20% sont passés dans le quintile 2, 12% sont allés dans le quintile 3, 8% dans le quintile 4 et 5% dans le quintile 5. A l'opposée, 53% des ménages du quintile 5 (ménages les plus riches) en 2000 sont restés dans le même quintile en 2006. Environ 28% sont descendus dans le quintile 4.



**Graphique II. 3 : Répartition de 100 ménages de chaque quintile en 2000 selon les quintiles d'appartenance en 2006**



Source : Enquête sur les conditions de vie des ménages au Togo, URD-BM, 2006

Cette première analyse, si elle permet de voir les mouvements entre quintiles, n'est pas assez fine pour analyser les transitions de la pauvreté. Pour remédier à cela, nous avons construit un algorithme à partir de ces mouvements entre 2000 et 2006 qui classe les ménages en quatre catégories<sup>2</sup> :

1. *Ceux qui sont demeurés non pauvres : Jamais pauvres ;*
2. *Ceux qui sont sortis de la pauvreté : Sortis de la pauvreté ;*
3. *Ceux qui sont entrés dans la pauvreté : Entrés dans la pauvreté et*
4. *Ceux qui sont demeurés pauvres : Pauvres chroniques ou permanents.*

<sup>2</sup> L'algorithme de construction de cet indicateur qui reflète les mouvements dans la pauvreté entre 2000 et 2006 est présenté en annexe.

## Algorithme de construction de la dynamique objective a partir des quintiles

		Quintile en 2006				
		1	2	3	4	5
Quintile en 2000	1					
	2					
	3					
	4					
	5					

Le tableau II.1 nous fournit la matrice des mouvements entre quintiles entre 2000 et 2006.

A partir de ce tableau, nous retenons les quatre parties qui classent les ménages selon nos quatre états :

	<b>Jamais pauvres</b>
	<b>Sortie de la pauvreté</b>
	<b>Entrée dans la pauvreté</b>
	<b>Pauvreté chronique</b>

Pour les ménages des deux lignes centrales, nous faisons les hypothèses suivantes :

	<b>Sortie de la pauvreté</b>
	<b>Entrée dans la pauvreté</b>
	<b>Pauvreté chronique</b>

A partir de cet algorithme, nous obtenons les résultats suivants :

**Tableau II. 2 : Répartition (%) des ménages selon leur mobilité entre pauvreté et non pauvreté (2000 – 2006) et le milieu de résidence**

Dynamique de la pauvreté objective	Milieu				Total	
	Urbain		Rural		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
<b>Toujours pauvres</b>	71	<b>39,0</b>	142	<b>39,2</b>	213	<b>39,2</b>
<b>Sortis de pauvreté</b>	21	<b>11,5</b>	52	<b>14,4</b>	73	<b>13,4</b>
<b>Entrés dans la pauvreté</b>	36	<b>19,8</b>	94	<b>26,0</b>	94	<b>23,9</b>
<b>Jamais pauvres</b>	54	29,7	74	20,4	128	<b>23,5</b>
<b>Total</b>	<b>182</b>	<b>100,0</b>	<b>362</b>	<b>100,0</b>	<b>544</b>	<b>100,0</b>

*Source : Enquête sur les conditions de vie des ménages au Togo, URD-BM, 2006*

De manière générale en 2006, 63% des ménages sont considérés comme pauvres dont 39% de pauvres permanents et 24% de nouveaux ménages qui sont entrés en pauvreté. A l’opposé, parmi les 37% de ménages non pauvres en 2006, 24% sont demeurés non pauvres (jamais pauvres) et 13% sont sortis de pauvreté. Aussi, sur la période de 2000 à 2006, ce sont environ trois ménages sur quatre (76% = 39+24+13) qui ont connu la pauvreté (Tableau II.4).

En ce qui concerne le milieu de résidence, environ 40% des ménages - que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural - sont demeurés pauvres au cours de cette période 2000-2006 ; 12% des ménages urbains et 14% des ménages ruraux sont sortis de pauvreté ; 20% de ménages urbains et 26% de ménages ruraux sont entrés en pauvreté et enfin, 30% de ménages urbains contre 20% de ménages ruraux sont demeurés non pauvres au cours de la même période (Tableau II.4).

### *Analyse des profils de pauvreté objective*

Nous analysons ici l'effet de certaines caractéristiques des ménages (en 2000) sur la dynamique de la pauvreté. Cette analyse bivariée (tableau II.5) nous montre que - contrairement à ce à quoi on pouvait s'attendre - le sexe du CM n'est pas associé à la dynamique de la pauvreté car c'est dans des proportions égales que les CM hommes et femmes se répartissent selon les catégories définies plus haut. De même l'âge n'influence pas cette répartition.

Par contre, d'autres variables sont positivement associées à la dynamique de pauvreté dont le niveau d'instruction, la taille du ménage, le fait d'exercer une activité secondaire et le fait d'avoir quelques commodités de logement (électricité, radio, mur en dur, etc.). Par ailleurs, les résultats du tableau II.5 montrent que la dynamique de pauvreté varie selon l'état de pauvreté de la communauté dans laquelle vivent les ménages. En effet, on observe qu'un ménage sur 2 (53%) vivant dans une communauté très pauvre (niveau\_1) vit en permanence dans la pauvreté. Cette proportion est de 27% dans le groupe des ménages vivant dans une communauté classée au niveau\_4.

**Tableau II. 3 : Profil de pauvreté (objective) selon le type de pauvreté**

Caractéristiques	Dynamique de la pauvreté objective								Total	
	Demeurés pauvres		Sortie de pauvreté		Entrée en pauvreté		Demeurés non pauvres			
	Eff.	% ligne	Eff.	% ligne	Eff.	% ligne	Eff.	% ligne	Eff.	% ligne
<b>Niveau d'instruction</b>										
Non instruit	126	41,4	45	14,8	75	24,7	58	19,1	304	100,0
Primaire	48	47,5	10	9,9	22	21,8	21	20,8	101	100,0
Collège	28	38,4	10	13,7	14	19,2	21	28,8	73	100,0
Lycée et +	8	25,8	4	12,9	3	9,7	16	51,6	31	100,0
<b>Total</b>	<b>210</b>	<b>41,3</b>	<b>69</b>	<b>13,6</b>	<b>114</b>	<b>22,4</b>	<b>116</b>	<b>22,8</b>	<b>509</b>	<b>100,0</b>
<b>Statut d'occupation du CM en 2000</b>										
Salarié	172	40,3	60	14,1	112	26,2	83	19,4	427	100,0
non salarié	24	36,4	8	12,1	8	12,1	26	39,4	66	100,0
Retraité/Rentiers	17	33,3	5	9,8	10	19,6	19	37,3	51	100,0
<b>Total</b>	<b>213</b>	<b>39,2</b>	<b>73</b>	<b>13,4</b>	<b>130</b>	<b>23,9</b>	<b>128</b>	<b>23,5</b>	<b>544</b>	<b>100,0</b>
<b>Taille du ménage en 2000</b>										
1-3	31	33,7	10	10,9	28	30,4	23	25,0	92	100,0
4-5	60	45,5	21	15,9	27	20,5	24	18,2	132	100,0
6-9	64	35,2	27	14,8	47	25,8	44	24,2	182	100,0
10 et plus	58	42,0	15	10,9	28	20,3	37	26,8	138	100,0
<b>Total</b>	<b>213</b>	<b>39,2</b>	<b>73</b>	<b>13,4</b>	<b>130</b>	<b>23,9</b>	<b>128</b>	<b>23,5</b>	<b>544</b>	<b>100,0</b>
<b>A quel niveau se trouve votre communauté</b>										
Niveau 1	32	53,3	3	5,0	12	20,0	13	21,7	60	100,0
Niveau 2	38	44,2	11	12,8	24	27,9	13	15,1	86	100,0
Niveau 3	71	48,3	15	10,2	32	21,8	29	19,7	147	100,0
Niveau 4	34	26,8	21	16,5	32	25,2	40	31,5	127	100,0
Niveau 5	27	28,4	16	16,8	23	24,2	29	30,5	95	100,0
Niveau 6	11	37,9	7	24,1	7	24,1	4	13,8	29	100,0
<b>Total</b>	<b>213</b>	<b>39,2</b>	<b>73</b>	<b>13,4</b>	<b>130</b>	<b>23,9</b>	<b>128</b>	<b>23,5</b>	<b>544</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête sur les conditions de vie des ménages au Togo, URD-BM, 2006

## Dynamique de la pauvreté subjective

### Mesure de la dynamique de la pauvreté subjective

Comme pour la pauvreté objective, la disponibilité des données relatives à la perception des ménages sur leurs conditions de vie entre 2000 et 2006 nous a permis de dégager quatre états de dynamique de pauvreté subjective au cours de la période. Nous avons considéré les ménages qui se sont placés au niveau 1, 2 ou 3 de l'échelle de pauvreté (graphique II.1

et graphique II.2) comme étant pauvres et les autres comme non pauvres. Ce faisant, nous obtenons les quatre catégories suivantes comme précédemment :

- *Catégorie 1 : Ménages demeurés non pauvres*
- *Catégorie 2 : Ménages sortis de pauvreté*
- *Catégorie 3 : Ménages entrés dans la pauvreté*
- *Catégorie 4 : Ménages demeurés pauvres.*

D'après le tableau II.6, un enquêté sur deux (51%) se considère comme un pauvre chronique (pauvre en 2000 et pauvre en 2006) et 20% se considèrent comme n'ayant jamais été pauvres. Pour 27%, la pauvreté revêt une forme transitoire (pauvreté en 2000 et non pauvreté en 2006 et vice versa) dont 3% sont sortis de la pauvreté et 24% sont entrés dans la pauvreté.

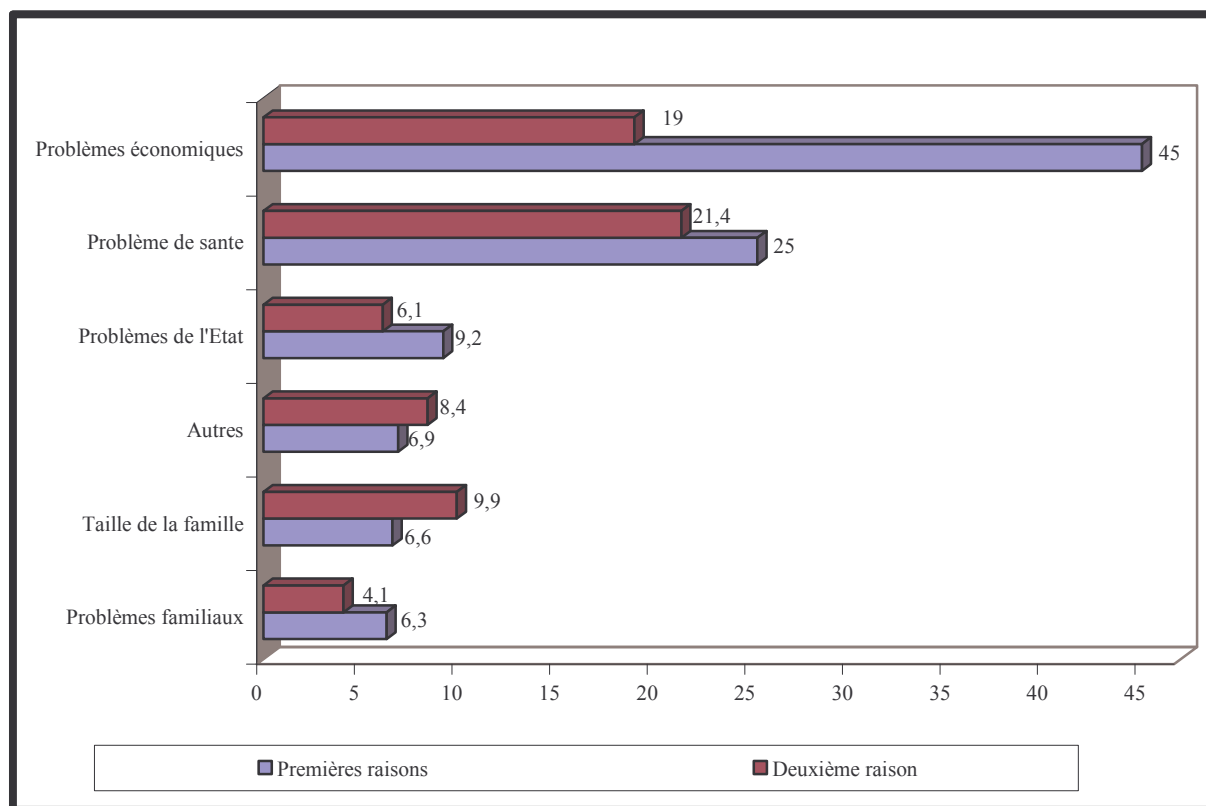
**Tableau II. 4 : Répartition (%) des ménages selon le type de pauvreté (subjective) et le milieu de résidence**

Pauvreté dynamique subjective	Milieu				Total	
	Urbain		Rural		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%		
<b>Toujours pauvres</b>	102	46,9	173	53,2	276	50,7
<b>Sortie</b>	1	0,6	14	4,5	16	2,9
<b>Entrée</b>	59	27,2	71	21,8	130	24,0
<b>Jamais pauvres</b>	55	25,3	67	20,5	122	22,4
<b>Total</b>	<b>218</b>	<b>100,0</b>	<b>326</b>	<b>100,0</b>	<b>544</b>	<b>100,0</b>

*Source : Enquête sur les conditions de vie des ménages au Togo, URD-BM, 2006*

## Les raisons de l'entrée en pauvreté

**Graphique II. 2 : Les raisons évoquées par les ménages pour expliquer la dégradation de leurs conditions de vie entre 2000 et 2006 (%)**



Source : Enquête sur les conditions de vie des ménages au Togo, URD-BM, 2006

Les enquêtés ont évoqué plusieurs raisons pour expliquer la dégradation de leurs conditions de vie. La principale raison tient à leur situation économique. Environ 64% des CM enquêtés expliquent la dégradation de leurs conditions de vie notamment par la perte d'un emploi, la persistance du chômage, la baisse de revenus ou la diminution du volume d'activités. La seconde raison évoquée par les ménages concerne leurs problèmes de santé dont les frais absorbent une grande partie de leur revenu. Enfin, pour près de 15% des enquêtés, la raison de la dégradation de leurs conditions de vie est liée au marasme de l'économie nationale, à la mauvaise gouvernance et à la corruption (Graphique II.5).

### *L'analyse des profils de pauvreté subjective*

Contrairement à l'analyse des profils obtenus avec la pauvreté objective, les résultats du tableau II.7 révèlent qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans la pauvreté subjective chronique. C'est environ 48%

d'hommes qui disent être demeurés pauvres au cours de la période considérée contre 58% de femmes. La dynamique de pauvreté subjective est également liée au niveau d'instruction puisque 20% des ménages dont les CM ont un niveau universitaire, se sont déclarés pauvres au cours des deux périodes contre près de 60% des ménages dont les CM sont sans instruction.



**Tableau II. 5 : Répartition (%) des ménages selon le type de pauvreté (subjective) et certaines caractéristiques**

Caractéristiques	Pauvreté dynamique subjective						Total	
	<i>Demeurés pauvres</i>		<i>Pauvres transitoires<sup>3</sup></i>		<i>Demeurés non pauvres</i>		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%		
<b>Sexe</b>								
Masculin	201	48,3	114	27,4	101	24,3	416	100,0
Féminin	75	58,4	32	25,2	21	16,3	128	100,0
<i>Total</i>	<i>276</i>	<i>50,7</i>	<i>146</i>	<i>26,9</i>	<i>122</i>	<i>22,4</i>	<i>544</i>	<i>100,0</i>
<b>Niveau d'instruction</b>								
Non instruit	153	57,0	69	25,8	46	17,2	268	100,0
Primaire	57	48,6	29	24,5	32	26,9	118	100,0
Collège	38	46,6	24	29,4	20	24,0	82	100,0
Lycée et +	7	20,0	11	31,0	18	49,0	36	100,0
<i>Total</i>	<i>256</i>	<i>50,7</i>	<i>133</i>	<i>26,4</i>	<i>115</i>	<i>22,9</i>	<i>504</i>	<i>100,0</i>
<b>Groupe d'âges</b>								
15 – 34 ans	62	51,3	28	23,0	31	25,7	120	100,0
35 – 54 ans	127	46,8	81	30,0	63	23,2	271	100,0
55 ans et plus	87	57,0	37	24,4	28	18,6	153	100,0
<i>Total</i>	<i>276</i>	<i>50,7</i>	<i>146</i>	<i>26,9</i>	<i>122</i>	<i>22,4</i>	<i>544</i>	<i>100,0</i>
<b>Statut d'occupation du CM en 2000</b>								
Salarié	222	54,3	103	25,3	84	20,5	408	100,0
non salarié	26	33,9	29	38,2	21	27,9	77	100,0
Retraité/Rentiers	28	47,7	14	23,2	17	29,1	59	100,0
<i>Total</i>	<i>276</i>	<i>50,7</i>	<i>146</i>	<i>26,9</i>	<i>122</i>	<i>22,4</i>	<i>544</i>	<i>100,0</i>
<b>Union</b>								
Pas en union en 2000	57	53,5	32	30,2	17	16,3	106	100,0
En union en 2000	219	50,0	114	26,1	105	23,9	438	100,0
<i>Total</i>	<i>276</i>	<i>50,7</i>	<i>146</i>	<i>26,9</i>	<i>122</i>	<i>22,4</i>	<i>544</i>	<i>100,0</i>
<b>Taille du ménage en 2000</b>								
1-3	56	56,2	30	29,6	14	14,2	100	100,0
4-5	71	51,4	38	27,7	29	20,9	139	100,0
6-9	90	49,0	43	23,5	50	27,5	183	100,0
10 et plus	59	47,8	35	28,7	29	23,4	123	100,0
<i>Total</i>	<i>276</i>	<i>50,7</i>	<i>146</i>	<i>26,9</i>	<i>122</i>	<i>22,4</i>	<i>544</i>	<i>100,0</i>
<b>Activité secondaire en 2000</b>								
Non	145	50,2	73	25,3	70	24,4	288	100,0
Oui	82	47,9	52	30,7	36	21,4	170	100,0
<i>Total</i>	<i>226</i>	<i>49,4</i>	<i>125</i>	<i>27,3</i>	<i>107</i>	<i>23,3</i>	<i>458</i>	<i>100,0</i>

<sup>3</sup> Regroupent les ménages sortis de pauvreté et ceux qui sont entrés en pauvreté.

**Tableau II. 6 : Répartition (%) des ménages selon le type de pauvreté (subjective) et certaines caractéristiques (suite)**

Caractéristiques	Pauvreté dynamique subjective						Total	
	Demeurés pauvres		Pauvres transitoires		Demeurés non pauvres		Eff.	%
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%		
<b>Electricité</b>								
Non	227	54,8	105	25,5	82	19,7	414	100,0
Oui	49	37,7	41	31,2	41	31,1	130	100,0
<i>Total</i>	<i>276</i>	<i>50,7</i>	<i>146</i>	<i>26,9</i>	<i>122</i>	<i>22,4</i>	<i>544</i>	<i>100,0</i>
<b>Eau courante</b>								
Ailleurs	245	52,6	123	26,4	98	21,1	466	100,0
A la maison	31	39,4	23	29,9	24	30,7	78	100,0
<i>Total</i>	<i>276</i>	<i>50,7</i>	<i>146</i>	<i>26,9</i>	<i>122</i>	<i>22,4</i>	<i>544</i>	<i>100,0</i>
<b>Télévision</b>								
Non	42	34,1	36	29,2	45	36,8	122	100,0
Oui	234	55,5	111	26,2	77	18,3	422	100,0
<i>Total</i>	<i>276</i>	<i>50,7</i>	<i>146</i>	<i>26,9</i>	<i>122</i>	<i>22,4</i>	<i>544</i>	<i>100,0</i>
<b>Radio</b>								
Non	179	47,6	101	27,0	95	25,4	375	100,0
Oui	97	57,5	45	26,6	27	15,9	169	100,0
<i>Total</i>	<i>276</i>	<i>50,7</i>	<i>146</i>	<i>26,9</i>	<i>122</i>	<i>22,4</i>	<i>544</i>	<i>100,0</i>
<b>Nature du mur</b>								
Autres	142	53,0	74	27,7	52	19,3	268	100,0
En dur	134	48,5	72	26,1	70	25,5	276	100,0
<i>Total</i>	<i>276</i>	<i>50,7</i>	<i>146</i>	<i>26,9</i>	<i>122</i>	<i>22,4</i>	<i>544</i>	<i>100,0</i>

Source : Enquête sur les conditions de vie des ménages au Togo, URD-BM, 2006

## Les déterminants de l'entrée en pauvreté (objective et subjective)

Il est ressorti des analyses précédentes qu'une proportion non négligeable de ménages (environ 1 ménage sur 4) est entrée en pauvreté entre 2000 et 2006. Pour cerner les facteurs ayant favorisé cette transition, nous restreignons notre population d'étude à l'ensemble des ménages qui étaient non pauvres en 2000. Parmi ceux-ci, certains sont demeurés non pauvres alors que d'autres sont entrés en pauvreté.

### *Le modèle de régression*

Nous faisons recours à un modèle de régression logistique pour expliquer la transition des ménages vers la pauvreté. Notre variable dépendante prend donc la valeur 1 si le ménage est entré en pauvreté et 0 dans le cas contraire (demeuré non pauvre). Ce modèle se définit analytiquement comme suit :

$$\text{Log} \left[ \frac{p(y)}{1-p(y)} \right] = \mu_0 + \mu_1 X_1 + \mu_2 X_2 + \dots + \mu_n X_n$$

#### **Où :**

- $p(y)$  désigne la probabilité pour un ménage observé d'entrer en pauvreté ;
- $\mu_0$  désigne la constante du modèle ;
- $\mu_i$  désigne le coefficient du modèle pour la variable explicative  $x_i$  ;
- $X_i$  désigne la variable explicative  $i$ .

Nous retenons trois groupes de facteurs explicatifs à savoir :

- les caractéristiques du CM ;
- les caractéristiques du ménage et
- les caractéristiques du milieu.

Les résultats de cette analyse montrent que les principales caractéristiques qui jouent dans la transition de sortie ou d'entrée dans la pauvreté sont celles du profil du CM (niveau d'instruction, groupe d'âges, statut d'occupation du ménage, etc.) et du ménage.

## CONCLUSION

Le présent article qui tire sa justification du besoin de cerner les conditions de vie actuelles des ménages, d'identifier les déterminants de la dynamique de la pauvreté (entrée en pauvreté *versus* sortie de pauvreté), a essayé de montrer qu'en dépit des divers programmes, projets et autres actions de lutte contre la pauvreté qui sont initiés au Togo depuis les vingt dernières années, la pauvreté ne cesse de s'étendre et les efforts propres que déploient les ménages pour s'en sortir ne parviennent qu'à atténuer les effets déstabilisateurs d'un environnement économique plutôt défavorable.

La démarche méthodologique de type panel (comparaison des conditions de vie en 2000 et en 2006), combinée à une approche non monétaire de mesure de la pauvreté des ménages, a eu pour support une opération de collecte des données qui a porté sur un échantillon représentatif de 544 ménages des milieux urbain et rural du Togo, ménages interrogés en 2000 et en 2006 à partir des mêmes questions, lesquelles cernent les paramètres économiques et socio-démographiques du fonctionnement de ces cellules et leurs conditions de logement.

Les résultats empiriques dégagés de l'analyse des conditions de vie actuelles des ménages et de l'évolution de ces conditions de vie entre 2000 et 2006 indiquent globalement qu'au cours de cette période, la proportion de ménages entrés en pauvreté a été significativement plus importante que celle des ménages ayant réussi à se sortir de la pauvreté. Dans la mesure où une proportion relativement élevée de ménages est restée pauvre au cours de la même période, le poids relatif des ménages aux prises avec des difficultés passagères ou chroniques de subsistance (ménages demeurés pauvres et ménages entrés en pauvreté) se révèle relativement élevé. Il y a donc nécessité d'entreprendre d'urgence des actions d'envergure au profit des franges les plus pauvres de la population.

Par ailleurs, il a été observé que les ménages les plus pauvres du Togo sont ceux dont la subsistance repose essentiellement sur les revenus agricoles. Mais dans la mesure où les migrations continuent d'être perçues comme un ajustement rationnel à la détérioration de leurs

conditions locales de subsistance, il faudra composer avec son intensification si rien n'est fait par ailleurs pour alléger les difficultés de subsistance vécues par les ménages.

En guise de mot de fin, nous dirons que la présente communication a surtout mis l'accent sur les facteurs de détérioration des conditions de vie des ménages togolais. Il est d'autres aspects comme l'impact des actions de réduction de la pauvreté, les mécanismes de solidarité, les nouveaux rapports qui s'élaborent à l'intérieur des ménages, etc. qui mériteraient d'être documentés. Nous en laissons le soin aux études ultérieures.

## BIBLIOGRAPHIE

Angel-Urdinola Diego F., Wodon Quentin (2005) « Community Driven Development in Nigeria : Does Consultation enhance Participation ? » World Bank ; Washington, DC, 2005. 25p.

Antoine P., Bocquier P., Fall A.S., Guisse Y.M., Nanitelamio J., (1995) - *Les familles dakaroises face à la crise*, IFAN-ORSTOM-CEPED, Dakar, 209 p.

Banque Mondiale (1996) « Togo : sortir de la crise, sortir de la pauvreté », Banque Mondiale, nov.1996, 133p + Annexes.

Boccanfuso D. ; Siméon A. (2006) « Dynamique de la pauvreté en Haïti et ses déterminants ». 30p.

Desai, M., (1992) "Population and Poverty in Africa", *African Development Review*, 4(2), p.63-78.

Eloundou, Enyegue Parfait (1992) - Solidarités familiales dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun ? Les Dossiers du CEPED, n°22,40 p.

Herrera J. ; Roubaud F. (2003) « Dynamique de la pauvreté urbaine au Pérou et à Madagascar 1997-1999 : une analyse sur données de panel ». Document de travail DIAL/Unité de recherche CIPRE ; Mai 2003. 50p.

Kone Koko Siaka, (2002) - Pauvreté, genre et stratégies de survie des ménages en Côte d'Ivoire, Université Montesquieu, Bordeaux, Document de travail, 40p.

Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations (2002) « Avant-projet de Document Intérimaire de Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP) ». Document de discussion. Novembre 2002. Lomé ; 49p.

Ministère de la Coopération et du développement (2009) « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) Complet (2009-2011) ; Mars 2009. Lomé ; 90p.

Noumbissi, A. et J.-P. Sanderson, (1998) "Pauvreté et comportements démographiques au Cameroun", in F. Gendreau (ed.), *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*. Paris: Estem, pp. 149-163.

Pilon, M. et Vignikin, K. (1996) « Stratégies face à la crise et changements dans les structures familiales », pp. 471-493. In « *Crise et population en Afrique* », Dirigé par J. Coussy et J. Vallin, Les Études du CEPED, n° 13, Paris, CEPED.

Ravallion, M., (1996) "Comparaisons de la pauvreté. Concepts et méthodes". *Document de travail LSMS*, 122, Washington D.C.: The World Bank.

URD (2002) – Famille, migrations et urbanisation au Togo. Fascicule 2 : Résultats de l'enquête quantitative – Lomé, URD, DGSCN, 119 p. + annexes